

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 19 octobre 2004, sous la référence n° VI/EM/020/2004, une note d'information relative à une offre publique de retrait obligatoire initiée par WAFASALAF visant la totalité des actions CREDOR.

Le CDVM avait visé en date du 3 septembre 2004 une offre publique de retrait, initiée par WAFASALAF visant la totalité des actions CREDOR, au prix de 285,42 dirhams par action.

A l'issue de l'offre publique de retrait susmentionnée, Wafasalaf détient 99,14% du capital et des droits de vote de Crédor, soit plus que le seuil de 90% visé par les dispositions de l'article 20 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques.

En conséquence, et conformément aux dispositions de ladite loi, Wafasalaf a déposé une offre publique de retrait obligatoire sur la totalité des actions Crédor non encore détenues par Wafasalaf.

Les principales caractéristiques de l'opération susmentionnée sont:

- Nombre de titres visés par l'offre : 12 916
- Prix par action : 273,42 DH
- Durée de l'offre : du 26 octobre au 09 novembre 2004 inclus
- Organisme conseil : Attijari Finances Corp.

Le prix proposé de 273,42 dirhams correspond au prix offert lors de l'offre publique de retrait mentionnée ci-dessus, déduit du montant des dividendes (12 dirhams par action) versés par Crédor en date du 30 septembre 2004.

La note d'information visée par le CDVM est tenue à la disposition des actionnaires de Crédor et du public, au siège de Crédor, à la Bourse de Casablanca et auprès des établissements chargés de recueillir les ordres des actionnaires.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 35

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières